



Amiens, le 11 juillet 2018

Communiqué de presse

Ruissellement et coulées de boue dans la Somme : Le préfet réunit les acteurs autour de la table



Entre le 18 mai et le 11 juin de cette année la Somme a connu 10 épisodes orageux. 113 communes de la Somme ont été impactées et 60 d'entre-elles ont déposé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Devant cette situation, Philippe DE MESTER, préfet de la Somme a décidé de mettre autour de la table les différentes parties intéressées qui jusqu'alors oeuvraient en ordre dispersé.

Ainsi, le préfet a réuni ce mardi 10 juillet 2018 le président du conseil départemental, les maires des communes les plus impactées, les présidents des communautés de communes et d'agglomération, l'agence de l'eau Artois-Picardie, le président de la chambre d'agriculture, l'établissement public territorial de bassin AMEVA et l'association Somme espace et agronomie SOMEA, pour réaliser un retour d'expérience sur les phénomènes de ruissellement et de coulées de boue et arrêter un plan d'actions.

Il a pu constater que toutes les personnes présentes étaient sensibilisées à cette problématique et travaillaient sur les thèmes des pratiques culturales, de l'urbanisme, des aménagements et de la gestion de crise. Il convenait cependant de canaliser ces énergies pour en optimiser les résultats.

Pour que les partenaires travaillent dans le même sens, le préfet a mis en place une structure de suivi de l'état d'avancement des études et travaux comprenant les services de la direction départementale des territoires et de la mer, l'association des maires de la Somme, le conseil départemental, la chambre d'agriculture, l'agence de l'eau Artois-Picardie, SOMEA et l'AMEVA.